



La Panthère

NUMÉRO

54

Novembre
2020

Association des Anciens du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval

association sans but lucratif - Siège : rue François Couteaux 44 Bte 20 à 1090 Bruxelles

Numéro d'identification : 477436077 – Arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles

Secrétaire : Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale

Tél. (0)4 250 13 65 – e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Trésorier : Marc Wauquier, rue François Couteaux 44/20 1090 Bruxelles

Tél. (0)2 268 36 91 – e-mail : marc.wauquier@skynet.be

Site 19 ACh : <http://www.anciens19ach.be> - Site FRACH : <http://www.kvra-frach.be>

Compte : IBAN BE69001370957378) de asbl 19 ACh

Le Mot du Président

Les perspectives d'évolution de la pandémie « COVID 19 » ne suscitent guère d'optimisme à court et moyen termes : cet état de fait va avoir des répercussions sensibles sur nos activités en général et sur celles de notre asbl en particulier : nous devons bien entendu tenir compte des règles édictées par les autorités fédérale et régionale quant aux réunions, de travail et festives, et tenir compte de l'âge de nos membres.

À ce jour, 21 novembre 2020, il ne nous est pas possible d'anticiper quant à une situation sanitaire pour début février, ou même pour le printemps 2021.

En conséquence, le Conseil d'administration a décidé de ne pas fixer de date d'assemblée générale à ce stade. Toutefois, nous reprenons dans cette Panthère, les points principaux que nous devons aborder lors de la prochaine AG, à une date et des conditions d'organisation à déterminer ultérieurement.

Malgré l'atmosphère morose actuelle, je vous souhaite tout de même une bonne Sainte-Barbe et des fêtes de fin d'année aussi réussies que possible. Restez prudents !

José Toussaint

Dans ce numéro

- Décisions du CA du 17 septembre 2020
- Maison de la Jeunesse d'Ixelles
- Divers
- Cotisation 2021
- Stèle Brigadier Jordens
- In Memoriam

Synthèse des décisions du Conseil d'administration du 17 septembre 2020

1. Le Conseil d'administration (CA) a pris acte des démissions suivantes :
 - a. Maximilien Troussart par mail du 7 février 2020 à 0838 Hr : démission comme administrateur asbl 19 ACh et trésorier CALi.
 - b. Daniel Vandijck par mail du 11 mars 2020 à 1728 Hr : démission comme administrateur asbl et membre du CALi.
 - c. Le CA prend note du fait que la candidature de Gilbert Laitem avait été introduite par erreur.
2. Le CA note que le CPA (Club Prince Albert) ne met plus de salle à disposition et n'organise plus de lunch pour un grand nombre de personnes jusqu'à nouvel ordre.
3. Un point restera à traiter ultérieurement : destination à donner à la statue de Sainte-Barbe.
4. Discussion de différentes hypothèses concernant les activités futures de l'asbl : le résultat de ces discussions est repris plus en détails ci-dessous, dans le cadre d'un schéma d'agenda de la future AG.

Avant-projet de l'agenda de la future assemblée générale (AG)

Note : je vous renvoie au texte repris dans la Panthère 53, qui vous demandait de réfléchir à l'avenir de notre asbl.

1. Nous partons de l'hypothèse que la future AG pourrait être tenue au printemps 2021, en fonction de la situation sanitaire, dans un endroit et des conditions encore à déterminer.
2. Les points habituels, prévus par la loi, seraient abordés : entre autres, l'approbation des comptes à la date du 31 décembre 2020, proposition de budget 2021, élections statutaires...
3. L'accent principal serait mis sur les conclusions du CA quant aux possibilités futures d'activités de l'asbl, soit :
 - a. la dissolution de l'asbl : rejetée par le CA,
 - b. le fonctionnement « **a minima** » de l'asbl, avec le personnel actuel (CA de 4 membres), c'est-à-dire :

activités « a minima »

1	Fonction Info	CA de MIN 4 Pers ; Panthère (+)
2	Philanthropie (Ixelles)	budget annuel Ixelles
3	Mémoire décédés (monuments)	financement ? volontaires travaux ?
4	AG annuelle + collation « pistolets »	survie CPA ? / location salle ?

- c. la solution « **MIN +** », avec quelques questions. Il s'agirait de conserver les « activités » de la solution « a minima », avec en plus, un repas annuel, successeur du traditionnel BBQ, dans des modalités à définir.

activités « MIN+ »

1,2,3,4,	Cf solution « a minima »		
5	Repas collectif annuel	BBQ ou autre ? Restaurant ? Ouvert à qui ? Conditions financières ?	région Liège ? Endroit variable ? prospection ? membres + famille ? augmenter participation, financement asbl ?

Remarques : dans l'état actuel des choses (moyens en personnel !), le CA n'estime pas possible d'envisager d'autres possibilités, plus ambitieuses ;

l'option « MIN + » : concernant le repas, pourrait être envisagé comme une formule « all inclusive », par exemple dans une salle avec traiteur et buffet libre. À quel prix ?

- d. un point fondamental à l'agenda de la prochaine AG sera le résultat de l'appel aux candidatures pour le CA et le bénévolat, sachant que le président remettra son mandat en 2022, après 20 années d'exercice. Il est essentiel ici, pour assurer l'avenir de notre asbl, que des membres se proposent pour assurer la relève. À défaut de quoi...
- e. l'AG devrait éventuellement prévoir une AG extraordinaire en vue de l'adaptation éventuelle des statuts.

CONCLUSION

À l'impossible, nul n'est tenu, mais il faut que chacun prenne conscience que « faire vivre » une asbl comme la nôtre requiert des bonnes volontés, sans quoi, c'est la mort lente assurée. Une relève est donc indispensable.

Maison de la Jeunesse à Ixelles

Conformément à ce qui avait été accordé lors de notre dernière assemblée générale, la Maison de la Jeunesse d'Ixelles a consacré la somme qui lui avait été allouée en 2020 à l'achat de vêtements de sport (trainings et teeshirts).

Madame Christine Delangre, directrice, nous transmet ses plus vifs remerciements ainsi que ceux des pensionnaires de l'établissement.

Divers

Ne manquez pas de visiter notre site Internet à l'adresse www.anciens19ach.be

La Panthère 55 paraîtra en fonction de la date retenue pour la prochaine AG.



Le montant de la cotisation 2021 est fixé à six euros, à verser au compte BE69001370957378 de l'ASBL 19ACh à 1090 BRUXELLES.

Au cas où le compte effectuant le versement ne serait pas au nom du membre, il vous est demandé de l'indiquer sous la rubrique « communication ».

Merci à tous !

Stèle Brigadier Jordens

Le monument érigé à Thirimont, à la mémoire du Brigadier Jordens, avait besoin d'un bon entretien. Il s'agissait notamment de procéder à l'élimination de la mousse qui envahissait la dalle et au désherbage aux alentours du soubassement.

La Panthère remercie Philippe Louis pour le travail qui a été effectué.

Résultat à l'issue du travail



IN MEMORIAM

C'est avec une profonde tristesse qu'il nous revient de vous faire part des décès

- de Monsieur le Lieutenant-colonel honoraire **Jean-Marie Bultot**, survenu le 08 septembre 2020.
Au 19 ACh, le Lieutenant-colonel Bultot a occupé la fonction de commandant en second du Régiment.
- de Madame **Raymonde Martin**, veuve de l'Adjudant Marius Piette, Ancien du Régiment, survenu le 04 octobre 2020.
- de l'Adjudant-chef e.r. **Léonce Dupuis**, survenu le 25 octobre 2020.
Au Régiment, l'Adjudant-chef Dupuis a notamment occupé les fonctions d'officier branche 4 (S4), transmission (OTR), sécurité (S2).
- de Monsieur **Stéphane Dmyterko**, sous-officier e.r, survenu le 28 octobre 2020.
Au Régiment Stéphane Dmyterko a fait du service à la batterie Alfa ainsi qu'à la batterie Charlie en tant que sous-officier topographe.

La Panthère présente ses sincères condoléances aux familles et aux amis.